



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le jeudi 30 juillet 2026

En raison des chiffres liés au virus du Nil occidental, la Province demande à la Ville d'entamer un programme de fumigation dès demain

Winnipeg, Manitoba – La Ville commencera demain un programme de fumigation visant des endroits précis en raison du nombre élevé de moustiques *Culex tarsalis* dans plusieurs secteurs de Winnipeg.

La Province du Manitoba a délivré aujourd'hui une ordonnance de fumigation en vertu de la *Loi sur l'environnement*. La *Loi* exige que les municipalités procèdent à la fumigation lorsque le risque de transmission du virus du Nil occidental par les moustiques *Culex tarsalis* est élevé.

Le programme commencera demain, le 31 juillet, à 21 h 30. Conformément à l'ordonnance provinciale, les zones tampons ne seront pas en vigueur dans les limites de la ville lors du programme de fumigation.

Si les conditions météorologiques le permettent, le programme visera les secteurs de gestion des insectes (SGI) suivants :

- SGI 22 – Fairfield Park, Richmond-Ouest, Waverley-Ouest, Waverley Heights, Bison Run, Bridgwater Centre, Bridgwater Forest, Bridgwater Lakes, Bridgwater Trails, Prairie Pointe, South Pointe
- SGI 23 – Whyte Ridge
- SGI 24 – Linden Ridge, Parc industriel de Fort Garry-Ouest
- SGI 43 – Parc industriel Inkster-Nord, Parc Tyndall
- SGI 44 – Burrows–Keewatin, Parc industriel Inkster
- SGI 48 – Inkster Gardens, Mandalay-Ouest, The Maples
- SGI 51 – Amber Trails, Rosser–Vieux Kildonan

Les membres de la population peuvent consulter en ligne les [horaires quotidiens](#) du programme et [s'inscrire en ligne](#) pour recevoir des communiqués d'intérêt public. On publiera l'horaire à venir au moins huit heures à l'avance.

Le produit DeltaGard 20EW^{MD} sera utilisé dans le cadre du programme.

Programme de lutte contre le virus du Nil occidental

Le Programme de lutte contre le virus du Nil occidental est de ressort provincial. Le nombre moyen de moustiques *Culex tarsalis* piégés chaque semaine par office régional de la santé est publié sur le [site Web sur le virus du Nil occidental de la Province du Manitoba](#).

Les gens peuvent prendre plusieurs mesures pour se protéger contre le virus du Nil occidental :

- Réduire le nombre de moustiques en éliminant les habitats autour de leur résidence
- Passer moins de temps dehors entre le coucher et le lever du soleil
 - Les moustiques sont en plus grand nombre au moment où le soleil se couche et se lève, mais les moustiques *Culex* piquent aussi la nuit.
- Porter des chemises à manches longues et des pantalons amples et de couleur pâle
- Utiliser un insectifuge adéquat conformément aux directives de Santé Canada et du fabricant
- S'assurer que les moustiquaires de portes et de fenêtres sont bien ajustées et qu'elles n'ont pas de trous

Pour en savoir plus sur le virus du Nil occidental, visiter le [site Web sur le virus du Nil occidental de la Province du Manitoba](#) ou appeler Health Links – Info Santé au 204-788-8200 depuis Winnipeg ou sans frais au 1-888-315-9257.

S'inscrire pour recevoir des avis

La Ville envoie des avis quotidiens automatisés par téléphone et par courriel relativement aux activités de lutte contre les insectes. Les membres de la population peuvent [s'inscrire en ligne](#) ou [en communiquant avec le 311](#).

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à city-mediainquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur [Facebook](#), [X](#) et [Instagram](#).